

17 - Décision modificative n° 1 - Exercice 2016

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Deuxième étape budgétaire de l'exercice après le Budget Primitif voté en avril, cette décision modificative n° 1 a pour objet de reprendre les résultats de l'exercice précédent (sauf s'ils ont déjà fait l'objet d'une reprise anticipée au budget primitif, comme c'est le cas pour le budget principal et pour les budgets annexes archéologie préventive et zones d'activité). Elle permet également d'ajuster certaines prévisions budgétaires, voire de prendre en compte des dépenses ou recettes nouvelles.

I - Le budget principal

Si on excepte les mouvements d'ordre liés à des opérations patrimoniales qui ne concernent que la section d'investissement pour 289 841 €, les mouvements réels proposés s'équilibrent à **4 857 587 €**. Les principales inscriptions figurent ci-après.

1 - Section de Fonctionnement

Les dépenses et les recettes réelles de fonctionnement s'équilibrent à **1 463 203 €**.

A) Les propositions en dépenses réelles :

• + 511 459 € au chapitre 011 «Charges à caractère général» dont notamment :

. + 206 051 € concernant des réaffectations de recettes encaissées et pour des redéploiements de crédits de chapitre à chapitre,

. + 127 208 € pour l'ajustement de prévisions budgétaires sur de nombreuses lignes de crédit comme les fournitures de voirie de déneigement (34 111 €), les frais de gardiennage (25 000 €) et les dépenses d'entretien d'espaces verts (24 944 €),

. + 94 200 € pour la réinscription de crédits suite à la régularisation de dépenses rattachées en 2015,

. + 84 000 € pour la mise à disposition de 9 abribus supplémentaires sur la ligne de Transport en Commun en Site Propre (TCSP), cette dépense étant couverte par une recette également inscrite à la présente décision modificative, conformément à la délibération du 12 mai 2016.

• - 595 735 € au chapitre 012 «Charges de personnel» avec en particulier une réduction de crédits de 700 K€ dans le cadre de transfert de personnel à la CAGB suite à un nouveau flux de mutualisations qui interviendra au 1^{er} juillet prochain et une hausse de 78 K€ pour un ajustement lié à la réforme des rythmes scolaires, en lien avec la mise en oeuvre du Projet Educatif de Territoire.

• + 651 187 € au chapitre 014 «Atténuation de produits» correspondant à une évolution de l'attribution de compensation versée à la CAGB dans le cadre du nouveau flux de mutualisations intervenant au 1^{er} juillet prochain.

• + 217 624 € au chapitre 65 «Autres charges de gestion courante» et 87 € au chapitre 656 «Frais de fonctionnement des groupes d'élus» au titre de divers redéploiements et réaffectations de crédits.

• + 678 581 € au chapitre 67 «Charges exceptionnelles» dont 600 000 € pour réinscription du rattachement de la provision liée au contentieux sur la délivrance des cartes d'identité et passeports.

B) Les propositions en recettes réelles :

• **+ 129 201 € au chapitre 70 «Produits des services, du domaine et ventes»** correspondant notamment à la facturation de mise à disposition de moyens à la CAGB dans le cadre des mutualisations et transferts pour 31 366 € et au titre de la mise en service de la ligne de Transport en Commun en Site Propre pour 84 000 €.

• **+ 395 132 € au chapitre 74 «Dotations et participations» avec principalement :**

- l'ajustement des prévisions budgétaires pour la Dotation forfaitaire, la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale et la Dotation Nationale de Péréquation suite à notifications (+ 109 732 €),

- l'inscription de subventions notifiées de différents partenaires (Etat, Région, CAGB...) et de mécénats dans le domaine principalement de la Culture (285 148 €), dont certaines sont proposées en réaffectation de dépenses.

• **+ 61 249 € au chapitre 75 «Autres produits de gestion courante»** au titre du reversement par le budget ZA Champs Montants au Budget principal de l'excédent de fonctionnement de clôture, suite à l'adoption du bilan final de l'opération de zone (un rapport est présenté à ce sujet au présent Conseil Municipal).

• **+ 877 621 € au chapitre 77 «produits exceptionnels»** avec un montant de 857 286 € pour des régularisations de rattachements en dépenses de fonctionnement, dont les 600 K€ de la provision liée au contentieux sur la délivrance des cartes d'identité et passeports évoquée ci-dessus.

2 - Section d'Investissement

Les dépenses et les recettes réelles d'investissement s'équilibrent à **3 394 384 €**.

A) Les propositions en dépenses réelles :

• **+ 128 528 € au chapitre 20 «Immobilisations incorporelles»**. Ils concernent des redéploiements de crédits entre chapitres budgétaires pour acquérir du matériel informatique de pointage des présences à destination des crèches, écoles et maisons de quartier, pour un montant de 50 000 € (+ 50 000 € au chapitre 21). Des crédits complémentaires sont également mis en place afin d'engager les études d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur le site de Saint-Jacques Arsenal, l'objectif étant d'assurer le montage juridique de l'opération de reconversion du site en lien avec le CHRU (+ 150 000 €).

• **+ 241 180 € au chapitre 204 «Subventions d'équipement»**. Il s'agit principalement d'ajuster les crédits des services communs informatiques Ville. A la suite d'un état des lieux global du système d'information, dressé entre la fin d'année 2015 et les premiers mois de l'année 2016, il est proposé d'inscrire, en lien avec la CAGB et le CCAS, la somme de 295 283 € afin d'accélérer le renouvellement d'une partie importante du socle matériels et logiciels du système d'information et le remplacement des systèmes centraux (serveurs, baies de disques pour stocker l'information, solutions de sauvegarde).

L'objectif est de garantir la sécurité et le niveau de service attendu des systèmes d'information. Pour mémoire, s'agissant de services communs, le Grand Besançon prend en charge l'intégralité des dépenses, la Ville et le CCAS intervenant sous forme de subventions d'équipement selon une clé de répartition définie.

• **+ 721 769 € au chapitre 21 «Immobilisations corporelles»**. Il convient d'inscrire des crédits complémentaires afin de lancer un nouveau marché impression, avec l'acquisition de deux presses (+ 110 000 €), permettant ainsi des économies sur le fonctionnement.

Par ailleurs, en vue de la reconduction du droit d'exploiter l'ouvrage et selon les préconisations de la Commission Nationale d'Evaluation de la Sécurité, des travaux seront engagés dans le tunnel routier sous la Citadelle, afin d'améliorer la sécurité des usagers (+ 100 000 €).

Des aménagements seront réalisés afin d'intensifier le réseau de pistes cyclables (+ 40 000 €).

Des crédits seront positionnés à hauteur de 80 000 € pour permettre l'acquisition par voie de préemption de l'ancienne station-service Oil France à Planoise.

- **+ 788 565 € au chapitre 23 «Immobilisations en cours»**, dans le but notamment de constater l'avancement des travaux engagés sur le site du bâtiment de l'ex-CNRS à La Bouloie, dont la réhabilitation permettra d'installer le siège de la COMUE en complément des aménagements effectués sur la Maison du Directeur (+ 550 000 €).

Des travaux de sécurisation seront également engagés au niveau des falaises de la côte de Morre (+ 185 000 €), dont une partie est financée par un redéploiement de crédits depuis le chapitre 21 à hauteur de 105 000 €.

- **+ 514 342 € au chapitre 10 «Dotations, fonds divers et réserves»**, afin de prendre en charge le remboursement de FCTVA perçu sur le parking Pasteur au titre des années 2010 et 2012, suite à la récupération directe et intégrale de la TVA par voie fiscale.

- **+ 1 000 000 € au chapitre 27 «Autres immobilisations financières»** au titre du versement d'une avance en compte courant d'associé à la SEM SAIEMB Logement, conformément à la délibération proposée lors du présent Conseil Municipal.

B) Les propositions en recettes réelles :

- **+ 1 748 544 € au chapitre 13 «Subventions d'investissement»** provenant de l'encaissement de subventions attendues de la DRAC dans le cadre notamment des travaux de restauration du patrimoine Vauban et des monuments historiques (+ 189 938 €), et de l'Etat au titre de la réalisation des ouvrages de protection contre les inondations au centre-ville (+ 200 000 €).

Des recettes sont également inscrites, s'agissant de subventions du Département, dans le cadre des travaux de rénovation du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie (+ 560 000 €), ou encore de l'Union Européenne (FEDER) pour la restructuration urbaine des espaces publics de l'Ilot Pasteur (+ 250 725 €).

Par ailleurs, les crédits inscrits dans le cadre du produit des amendes de police doivent être ajustés en fonction de l'encaissement réellement constaté (+ 174 638 €).

- **+ 1 645 840 € au chapitre 23 «Immobilisations en cours»**, pour constater l'encaissement des recettes de récupération de TVA sur l'intégralité des travaux effectués au titre du parking Pasteur.

II - Les budgets annexes

604 171 € concernent des mouvements d'ordre, équilibrés en dépenses et en recettes, dont 393 216 € au titre du Chauffage Urbain pour des écritures relatives au transfert de droit à déduction de la TVA auprès du fermier et 227 955 € pour les budgets Eau et Assainissement portant sur le transfert d'études du compte 20 aux comptes 21 et 23.

Hors budgets Archéologie Préventive et Zones d'Activités, tous les autres budgets annexes sont concernés lors de cette décision modificative par la reprise des résultats de l'exercice 2015 et par la prise en compte des restes à réaliser provenant de l'exercice précédent.

Hors restes à réaliser et reprise de résultats, les dépenses et recettes réelles se chiffrent respectivement à 455 115,30 € et à 3 173 216,31 €.

1 - Les dépenses réelles

114 638,50 € concernent la section de fonctionnement pour notamment l'inscription de crédits de :

- . 49 000 € au budget Archéologie préventive afin de réaliser des fouilles qui généreront des recettes supplémentaires,
- . 28 000 € au budget Assainissement pour la régularisation de rattachements en recettes,
- . 28 328 € au budget Eau pour la réaffectation de recettes et l'annulation de titres sur exercices antérieurs.

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent globalement à 340 476,80 €, se décomposant comme suit :

- . une inscription de respectivement 890 496 € et 115 936,80 € pour des dépenses d'équipement au budget Chauffage urbain et au budget Forêts,
- . une baisse de crédits (- 674 000 €) sur le budget Eau suite à un ajustement de programmation de travaux

2 - Les recettes réelles

La répartition par section s'établit comme suit : 143 218,50 € pour le fonctionnement et 3 029 997,81 € pour l'investissement.

Pour le fonctionnement et tous budgets annexes confondus, 52 890 € concernent les régularisations de rattachements de dépenses de fonctionnement.

Sur le budget Archéologie Préventive, la recette inscrite au titre des fouilles (99 000 €) permet de compenser le retard constaté au titre de la perception de la redevance d'archéologie préventive suite à la mise en place de nouvelles modalités de versement donnant lieu à un ajustement des crédits sur l'exercice (- 50 000 €).

En investissement, l'affectation des résultats (compte 1068) des budgets Eau et Assainissement s'élève à 2 891 458,81 €.

Parmi les autres recettes, 612 079 € et 175 416 € concernent le budget Chauffage Urbain, et correspondent respectivement à une participation de la CAGB pour des travaux sur le réseau Hauts du Chazal et à une prévision de TVA à récupérer auprès du fermier.

Les ajustements proposés en dépenses d'investissement sur le budget Eau permet de réduire le recours à l'emprunt de 648 956 €.

Propositions

Compte tenu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Municipal est invité à voter la Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2016 par chapitre et de manière globale conformément aux balances et document joint, et de reprendre aux budgets annexes concernés les résultats de l'exercice précédent affectés conformément aux délibérations spécifiques adoptées au cours de cette même séance.

«M. LE MAIRE : Avez-vous des questions à poser ? Il n'y en a pas. Des oppositions ? 14. D'accord. Vous m'avez dit «pas de remarque», donc j'avais compris que vous étiez raisonnables cette année et que vous alliez la voter».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1 (2 abstentions), le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (14 contre), décide d'adopter la décision modificative n° 1 de l'exercice 2016 par chapitre et de manière globale :

Résultats du vote :

- Nombre de membres en exercice : 55
- Nombre de membres présents : 48
- Nombre de procurations de vote : 6
- Nombre de suffrages exprimés : 54

Votes :

- Pour : 40
- Contre : 14
- Abstention : 0

Date de la convocation : 16 juin 2016.

Récépissé préfectoral du 1^{er} juillet 2016.

BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET GENERAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Budget Principal	Eau	Assainissement	Chauffage Urbain	Forêts	Zones d'activités	Archéologie préventive
011	Charges à caractère général	511 459.00		-8 000.00		6 310.00	-61 249.38	20 000.00
012	Charge de personnel et frais assimilés	-595 735.00						29 000.00
014	Atténuations de produits	651 187.00						
65	Autres charges de gestion courante	217 624.00				1 000.00	61 249.98	
656	Frais de fonctionnement des Groupes d'Elus	87.00						
	Total dépenses de gestion des services	784 622.00		-8 000.00		7 310.00	0.50	49 000.00
66	Charges financières							
67	Charges exceptionnelles	678 581.00	30 328.00					
68	Dotations aux provisions							
022	Dépenses imprévues							
	Total dépenses réelles de fonctionnement	1 463 203.00	30 328.00	28 000.00		7 310.00	0.50	49 000.00
023	Virement à la section d'investissement		-17 000.00					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections							
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'expl.							
	Total dépenses d'ordre de fonctionnement		-17 000.00					
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	1 463 203.00	13 328.00	28 000.00		7 310.00	0.50	49 000.00
D 002	Résultat reporté							
	Restes à réaliser N-1							
	TOTAL DES DEPENSES	1 463 203.00	13 328.00	28 000.00		7 310.00	0.50	49 000.00
013	Atténuations de charges							
70	Produits des services, du domaine et ventes	129 201.00						49 000.00
73	Impôts et taxes							
74	Dotations et participations	395 132.00	13 328.00					
75	Autres produits de gestion courante	61 249.00						
	Total recettes de gestion des services	585 582.00	13 328.00	28 000.00				49 000.00
76	Produits financiers							
77	Produits exceptionnels	877 621.00	1 847.00	43 733.00		7 310.00		
78	Reprises sur provisions							
	Total recettes réelles de fonctionnement	1 463 203.00	15 175.00	71 733.00		7 310.00	0.50	49 000.00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections							
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'expl.							
	Total recettes d'ordre de fonctionnement							
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	1 463 203.00	15 175.00	71 733.00		7 310.00	0.50	49 000.00
R 002	Résultat reporté							
	Restes à réaliser N-1		1 709 161.25	1 583 617.94	1 891 532.05			
	TOTAL DES RECETTES	1 463 203.00	1 724 336.25	1 655 350.94	1 891 532.05	7 310.00	0.50	49 000.00
	RESULTAT SECTION		1 711 008.25	1 627 350.94	1 891 532.05			

BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET GENERAL - SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget Principal	Eau	Assainissement	Chauffage Urbain	Forêts
20	Immobilisations incorporelles	128 528.00				
204	Subventions d'équipement	241 180.00				
21	Immobilisations corporelles	721 769.00	-240 000.00	40 000.00		115 936.80
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	768 595.00	-434 000.00	-40 000.00	890 496.00	
	Total dépenses d'équipement	1 860 042.00	-674 000.00		890 496.00	115 936.80
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement	514 342.00	8 044.00			
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison - affectation à...					
26	Particip... créances rattachées à des particip.	1 000 000.00				
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total dépenses financières	1 514 342.00	8 044.00			
	Total dépenses réelles d'investissement	3 394 384.00	-666 956.00		890 496.00	115 936.80
040	Opé. d'ordre de transferts entre secteurs (6)		14 920.00	213 036.00		
041	Opérations patrimoniales	289 841.00		213 036.00	393 216.00	
	Total dépenses d'ordre d'investissement	289 841.00	-14 920.00	213 036.00	393 216.00	
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	3 684 225.00	-651 036.00	213 036.00	1 283 712.00	115 936.80
D 001	Résultat reporté	1 677 102.90	1 677 102.90	658 719.98	1 653 688.49	
	Restes à réaliser N-1	3 684 225.00	2 742 898.68	1 489 996.25	1 511 046.65	104 916.17
	TOTAL DES DEPENSES	3 684 225.00	3 688 956.58	2 261 759.23	4 449 407.64	220 652.97
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	1 746 544.00	-648 956.00	-17 397.00		
024	Produits cessions immobilisations					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	1 645 840.00		9 634.00		
	Total recettes d'équipement	3 394 384.00	-648 956.00		612 079.00	
10	Dotations, fonds divers, réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés					
18	Compte de liaison - affectation à...	1 989 141.58		922 317.23		
26	Particip... créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total recettes financières	1 989 141.58	1 989 141.58	922 317.23	175 416.00	
	Total recettes réelles d'investissement	3 394 384.00	1 320 195.58	922 317.23	787 495.00	
021	Virement de la section de fonctionnement		-17 000.00			
040	Opé. d'ordre de transferts entre secteurs					
041	Opérations patrimoniales	289 841.00	14 920.00	213 036.00	393 216.00	
	Total recettes d'ordre d'investissement	289 841.00	-2 060.00	213 036.00	393 216.00	
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	3 684 225.00	1 318 105.68	1 135 352.23	1 180 711.00	
R 001	Résultat reporté					220 652.97
	Restes à réaliser N-1	3 684 225.00	2 360 860.00	1 126 396.00	3 668 054.98	220 652.97
	TOTAL DES RECETTES	3 684 225.00	3 668 956.58	2 261 759.23	4 648 765.98	220 652.97
	RESULTAT SECTION				400 338.64	